

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	29 mars 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	29 mars 2019	En exercice : 50 Présents : 41 Votants : 49

Séance du jeudi 4 avril 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi quatre avril deux mille dix-neuf à dix-neuf heure trente, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER (a quitté la séance à 20 H 30 et à donner procuration à M. Richard ZEIGER), M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludvine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Nicolas SORET,
Mme Frédérique COLAS, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
M. Benoit HERR, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
Mme Sylvie CHEVALLIER, procuration à M. Richard ZEIGER (à partir de 20 h 30)
M. Thierry LEAU, procuration à M. Patrick CHASSERY,
M. Jacques COURTAT, procuration à Mme Corinne BALLANTIER,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. Serge BLOUET,
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC,
M. Bernard DUGOURGEOT, procuration à M. Alain PETER,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY
Mme Monique MERCIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : signature d'une convention avec la société ECO-DDS (déchets diffus spécifiques) et la CCJ pour la reprise des déchets en contrepartie d'un soutien financier

Objet : signature d'une convention avec la société ECO-DDS (déchets diffus spécifiques) et la CCJ pour la reprise des déchets en contrepartie d'un soutien financier

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Jovinien, et notamment la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés »

Vu la présente convention-type entre l'Eco-organisme de la filière des déchets diffus spécifiques ménagers et la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant que ces déchets sont collectés dans nos deux déchèteries de Joigny et Saint-Julien-du-Sault,

Considérant notre intérêt de collecter ces déchets afin d'obtenir, en contrepartie, un soutien financier de cet éco-organisme,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 27 mars 2019,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les termes de la convention entre l'Eco-organisme de la filière des déchets diffus spécifiques ménagers et la communauté de communes du Jovinien, annexée.

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer ladite convention et tout autre document relatif à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

